

Galerie Clarembaux
3 et 5, rue du Congrès,
Bruxelles.

Bruxelles, le 27/3 1909

5115/42.

À Messieurs le Président et Membres de la
Commission Royale des Musées de peinture
de l'Etat,

à Bruxelles,
votre

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous remettre à l'examen
un tableau de Pierre Vranckel, pour les
collections de l'Etat; représentant une
grande hermine flamande, par
lequel je désire obtenir la somme
de Six Mille francs, (frs 6.000-00)
Je vous prie, Messieurs, l'assurance de
mes sentiments les plus distingués.

Em. Clarembaux,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 14 avril 1909

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les intentions
de la Commission directrice d'acquies, pour
les collections de l'Etat, le tableau que vous
avez bien voulu offrir de céder à ces fins par
votre lettre du 27 mars écoulé

Je vous prie, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Therese Gevaert

23/4-09

Reçu le tableau mentionné dans
la présente lettre

E. Clarendaux